

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DÉCEMBRE 2022

Le sept décembre deux mil vingt-deux à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER JM / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mmes GINIER / DUMAS / MM. FERRIER / COSTE / Mme MEIGNIER / M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine MEIGNIER a été élue secrétaire de séance.

Absents : MM. HAYDAN (pouvoir à M. LAGANIER) / FOUILLERON (pouvoir à M. ALLAVENA) / FAURE (pouvoir à Mme CHALVET).

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Absent : 03

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2022.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2022_12_DB_01	Décision modificative n°2	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_02	Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_03	Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche.	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_04	Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. (Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire)	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_05	Motion visant à alerter sur les conséquences préoccupantes de la crise économique, financière et énergétique et à soutenir les propositions de l'Association des Maires de l'Ardèche en matière financière et fiscale.	APPROUVÉE

N°2022_12_DB_06	Déclassement et aliénation d'un chemin de desserte faisant partie du domaine privé de la Commune à Petit Brahic.	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_07	Déclassement et aliénation d'une portion de chemin rural aux Champs Grands.	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_08	Délégation de la maîtrise d'ouvrage à l'association Les Amis de Banne pour les travaux qu'ils vont effectuer sur le site du Château.	APPROUVÉE
N°2022_12_DB_09	Taxe d'aménagement : retrait de la délibération n°2022_10_DB_03 du 19 octobre 2022 et mise en œuvre d'un reversement facultatif.	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 09 décembre 2022.